

de sa mémoire heureuse et de son assiduité aux séances durant toute sa carrière parlementaire. Chacun s'est plu, cependant, à reconnaître que, malgré son ardeur combative pendant le débat, il avait une formule toute personnelle d'attaque, qui, tout en étant efficace, ne laissait pas de blessure à l'adversaire, qui continuait à demeurer son ami en dehors de cette enceinte.

Quant à son œuvre, il serait trop long de la passer en revue, mais je voudrais nous donner à tous une mission: "Honorons sa mémoire en servant l'idéal auquel il avait voué le meilleur de lui-même".

Les paroles et les écrits de monsieur Lapointe, ses actes, ses engagements, tout ce qui constitue son œuvre, est comme un phare qui devra guider ceux qui voudront parler au nom de la nationalité canadienne-française. (Traduction)

Ma seule excuse de prendre quelques minutes de plus du temps de cette Chambre est que, depuis trente-cinq ans, c'est-à-dire depuis mon enfance, j'ai connu le très honorable Ernest Lapointe intimement et que j'ai eu le privilège de le servir à titre de secrétaire particulier pendant deux termes de cinq années chacun, de 1925 à 1930 et de 1935 à 1940. Pendant cette période s'est développé, de ma part, plus que de l'admiration, mais de la dévotion et de l'affection, et j'aurais pensé manquer à un devoir si je ne m'étais levé aujourd'hui, malgré la tristesse que j'éprouve de parler au passé d'un homme qui était encore à son siège il y a deux mois et qui semblait destiné à demeurer en première ligne pendant des années à venir.

Lorsque Ernest Lapointe fut élu pour la première fois dans Québec-Est, en 1919, *Saturday Night*, journal de Toronto, disait:

La province de Québec n'a jamais eu de champion plus énergique en Chambre—à part sir Wilfrid lui-même—que M. Lapointe. Il possède cet amour passionné de sa race qui se trouve chez tant de ses compatriotes. Il est cependant essentiellement Canadien et non seulement Canadien français. Pour cette raison il jouit de la confiance et de l'estime de tous ses compatriotes.

Cela était vrai, monsieur l'Orateur, et le nationalisme de M. Lapointe était plus large que celui de l'élément pseudo-nationaliste de sa province. C'était un nationalisme qui dépassait les bornes de la province de Québec et comprenait le sens de la citoyenneté canadienne avec la plénitude des droits égaux et des opportunités égales pour tous. C'était le nationalisme de Laurier s'épanouissant en harmonie avec l'évolution de notre pays du statut de colonie et de dominion en celui de partenaire égal de la mère patrie.

Ernest Lapointe est resté fidèle à son groupe ethnique, mais à l'instar de Laurier, il s'efforça

de promouvoir les intérêts des siens en leur procurant tous les avantages d'une association plus étroite avec le reste du Canada sur un pied de complète égalité. Il s'est sensiblement approché de son but en cela qu'il obtint une meilleure entente au sein de son parti et, je dirai même, entre les deux races, une meilleure coopération parmi les représentants du peuple en général. Malheureusement, l'œuvre de sa vie, comme celle de la plupart des grands hommes, n'était pas terminée, elle était même en certains endroits menacée quand il dut remettre l'épée au fourreau; et il reste encore beaucoup à faire pour assurer la réalisation des rêves de Laurier et de Lapointe d'un pays uni dans un esprit fraternel d'entente cordiale et de partage amical du patrimoine national.

J'ai déjà dit en cette Chambre et je désire répéter aujourd'hui qu'il ne pourra y avoir de véritable sentiment canadien tant que les Anglo-canadiens penseront en termes d'Empire ou de Grande-Bretagne et tant que les Canadiens français considéreront leur province et non le Canada comme leur pays. Je pourrais aussi ajouter: il ne pourra y avoir de coopération effective tant que la majorité gardera tous les bénéfices pour elle-même et ne donnera aux partenaires minoritaires que les croûtes qui tombent de la table, que les gouttes qui s'échappent d'une chaudière débordante, et aussi tant que la minorité ne s'équipera pas mieux pour forcer les autres à reconnaître sa compétence.

Voilà l'un des problèmes qui était constamment à l'esprit de Lapointe au cours des dernières années, un problème qui reste à résoudre et qui demande les énergies et la bonne volonté de ceux qui croient qu'en sa solution réside la grandeur du pays.

La carrière parlementaire d'Ernest Lapointe est en elle-même un exemple splendide de la valeur d'une préparation effectuée au cours de nombreuses années de travail obscur et d'assimilation patiente. On peut dire que depuis son arrivée ici en 1904 il a fait son chemin silencieusement et sans intrigue vers les sommets, et qu'après de longues années d'entraînement "il s'éleva par la gravitation ascendante de la force naturelle." Sa carrière est aussi un modèle de tolérance et de compréhension parce que son point de vue de toutes les questions était large et libéral. Champion du "fair play", de la liberté et de la justice sociale, il était foncièrement convaincu que les institutions démocratiques, si chèrement conquises sur l'intolérance et l'absolutisme, étaient notre plus précieux héritage, et bien qu'il accordât toujours à tous le droit à leur opinion, il ne pouvait envisager comme sain d'esprit un homme libre qui décriait la démocratie et recommandait le totalitarisme.